

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 29 novembre 2010

Messieurs Philippe Leclère et Christian Derycke, conseillers communaux, sont absents et excusés.

À l'unanimité décide d'approuver les modifications budgétaires présentées par le CPAS pour l'exercice 2010.

Ordinaire : Recettes/Dépenses
963.631,99 €

Extraordinaire : Recettes/Dépenses
441.233,10 €

Par six voix contre trois (Messieurs Cornet, Scius et Madame Farvacque) décide d'approuver la répartition des subsides pour l'année 2010.

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet des comptes 2009 des Fabriques d'églises suivantes :

Marcourt

| | |
|------------------------|-----------|
| Recettes | 10.253,76 |
| Dépenses | 5.962,09 |
| Résultat | 4.291,67 |
| Intervention communale | 5.309,37 |

Devantave

| | |
|------------------------|-----------|
| Recettes | 14.173,71 |
| Dépenses | 10.120,38 |
| Résultat | 4.053,33 |
| Intervention communale | 5.091,54 |

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet des budgets 2011 des fabriques d'églises suivantes :

| | Recettes Dépenses | Intervention communale |
|-----------|----------------------|---------------------------|
| Marcourt | 8.160,77 | 4.984,17 |
| Beffe | 16.861,53 | 7.967,56 |
| Devantave | 14.962,07 | 4.927,73 |

À l'unanimité décide de confirmer sa volonté d'aménager la grange

communale en maison de village à Rendeux-Haut et approuve le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet.

À l'unanimité décide de marquer son accord sur le rafraîchissement, l'aménagement et l'extension de la salle de Beffe et approuve le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet.

Prend note du résultat de l'ouverture des soumissions pour la rénovation de la toiture de la maison communale.

À l'unanimité décide d'approuver le programme triennal 2010-2012

- Construction d'un garage communal (2e phase) année 2011
- Travaux d'égouttage et réfection de la voirie Saint-Jean à Rendeux Haut - année 2012
- Travaux d'égouttage et de réfection de la rue de l'Ourthe à Rendeux-Bas - année 2012

À l'unanimité décide d'approuver le procès-verbal de réception provisoire des travaux de transformation de l'ancienne gendarmerie en 5 logements sociaux.

À l'unanimité décide d'octroyer un subside de 250 € pour l'année 2010 respectivement à Messieurs Molhan et Amaouz sportifs automobiles dans le cadre de leurs activités de compétition automobile.

À l'unanimité décide d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire de l'Intercommunale Interlux du 14/12/2010.

À l'unanimité décide d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée statutaire ordinaire de Sofilux du 14/12/2010.

Prend connaissance du résultat de la vente de bois du 12/11/2010 faisant suite à celle du 15 octobre soit pour la commune :

Principal : 39.688,00

Frais : 1.190,64

TVA : 817,57

Total : 41.696,21

À l'unanimité examine et approuve la proposition de mise en réserves intégrales d'une partie (41,92 hectares) de la forêt communale de la commune de Rendeux.

À l'unanimité examine et approuve la décision de vendre 2 parcelles communales (fonds de bois à Waharday) cadastrées section E n° 16 F et 17 D de 3a90ca et 6a20ca à Monsieur Philippe Désert pour un montant total de 585 €.

À l'unanimité décide de marquer son accord de principe sur l'inventaire des biens communaux à céder à la SWDE dans le cadre de la reprise du réseau de distribution d'eau.

À l'unanimité décide d'adhérer à la proposition de l'autorité provinciale de créer un SIPP (Service interne de prévention de protection au travail.).

À l'unanimité décide de verser la participation financière de la Province au Comité Notre-Dame de Paris (soit 2000 €) dans le cadre du projet musical des 17 et 18/09/2010.

À l'unanimité décide d'approuver le décompte final des travaux d'extension de la salle des sports au montant total de 220.387,89 e TVAC

Huis-clos

Ratifie des délibérations du Collège concernant le personnel enseignant